



Bonny David

Le directeur de la DEEF veut-il « changer une équipe qui gagne pour le Canton de Fribourg » ?

Cosignataires : 0

Réception au SGC : 27.11.23

Dépôt

Aujourd'hui, les Offices régionaux de placement (ci-après : ORP) du Canton de Fribourg sont répartis dans chaque district, c'est-à-dire à Estavayer-le-Lac, Romont, Bulle, Morat, Fribourg, Guin et Châtel-Saint-Denis.

Le personnel compétent et engagé dans les ORP effectue quotidiennement un travail remarquable et très important pour les personnes au chômage. Il conseille et informe les demandeurs d'emploi dans leur réinsertion sur le marché de l'emploi. Il est aussi au service des entreprises pour la recherche et la sélection de leur personnel.

Les conseillers et les conseillères professionnel-le-s de l'ORP ont toujours répondu présents lors de la période de crise liée au coronavirus, mais aussi lors de la reprise des activités jusqu'à aujourd'hui encore. Grâce à ces structures efficaces et de proximité, les résultats du chômage pour le Canton de Fribourg sont contenus.

Mais, selon certaines rumeurs, le directeur de la DEEF ne souhaiterait plus laisser ces structures en place dans chaque district - alors qu'elles font preuve d'efficacité - mais les regrouper, peut-être même drastiquement, en un ou trois pôles. Cette centralisation, qui apparaît incompréhensible, poussera ainsi les chômeurs en recherche d'emploi à se déplacer inutilement et, de plus, sur de nombreux kilomètres.

Mes questions sont les suivantes :

1. Le directeur de la DEEF confirme-t-il cette information ?
2. Juge-t-il utile de « changer une équipe qui gagne pour le Canton de Fribourg », c'est-à-dire de regrouper de manière incompréhensible les ORP qui, tels qu'ils sont répartis aujourd'hui dans les districts, font plus que leur preuve ?
3. Comment justifie-t-il sa décision ?
4. Est-il conscient que les personnes au chômage devront faire de nombreux kilomètres pour trouver un ORP alors qu'aujourd'hui, il leur suffit de se rendre dans leur chef-lieu ?
5. En cas de déplacement, les personnes au chômage devront effectuer de nombreux kilomètres, ce qui entraînera des coûts relativement élevés. Qui paiera les transports publics aux chômeurs et chômeuses ?

—